

# BULLETIN DU P. C. M.

Association des Ingénieurs

DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

I

## LISTE DES INGÉNIEURS

DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

Les noms des Sociétaires sont inscrits en caractères gras

*Les camarades sont priés de vouloir bien signaler au Secrétaire les erreurs qu'ils auraient constatées dans la liste ci-après et les changements qui surviendraient dans leur situation (grade, résidence, adresse personnelle).*

### PONTS & CHAUSSÉES

#### 1<sup>o</sup> FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

##### § 1<sup>er</sup>. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES PONTS ET CHAUSSÉES

MM.

**Alexandre** (Paul), Paris, 18, rue Desbordes-Valmore.  
**Barlatier de Mas**, Versailles (Seine-et-Oise), 29, rue de Béthune.  
**Barois**, château des Réaux, à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).  
**Basire** (de), Paris, 39, avenue Kléber.  
**Baume**, Paris, 21, rue de la Pompe.  
**Boreux**, Paris, 95, rue de Rennes.  
**Cheysson**, Paris, 4, rue Adolphe-Yvon.  
**Considère**, Paris, 103, boulevard du Montparnasse.  
**Debauve**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Derome**, Paris, 99, rue de Rennes.  
**Etienne** (Paul), Paris, 8, rue de Solliérino.  
**Eyriand-des-Vergnes**, Montmorency, 108, route de Saint-Leu.  
**Faure** (Eugène), Paris, 1, rue Davioud.  
**Flamant**, Bourg-la-Reine (Seine), 11, Grande-Rue.  
**Gariel**, Paris, 6, rue Edouard-Detaille.  
**Gruson**, Lille, 9, rue de Bruxelles.  
**Guérard**, Paris, 8, rue Picot.  
**Guibard**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Haag**, Paris, 11 bis, rue Chardin.  
**Henry** (Ernest), Paris, 15, rue Godot-de-Mauroi.

MM.

**Hétier**, Paris, 11, rue de Londres  
**Holtz**, Paris, 82, boulevard des Batignolles.  
**Joly**, Paris, 11, rue du Printemps  
**Jozon**, Paris, 40, rue de Lubeck.  
**Jullien**, Alger.  
**Juncker**, Paris, 20, rue Euler.  
**Kleine**, Paris, 9, avenue de la Bourdonnais.  
**Lax**, Paris, 17, rue Joubert.  
**Lemoine**, Paris, 71, rue Notre-Dame-des-Champs  
**Lethier**, Paris, 11, avenue Jules-Janin.  
**Lévy** (Maurice), Paris, 15, avenue du Trocadéro.  
**Lorieux** (Théodore), Paris, 97, rue de Courcelles.  
**Mancel**, Paris, 91, boulevard Flandrin.  
**Mengin-Lecreux**, Paris, 148, rue de Rennes.  
**Mocquery**, Paris, 10, rue Perronet.  
**Moron**, Paris, 140, boulevard Raspail.  
**Parlier**, Paris, 8, boulevard Emile-Augier.  
**Pasqueau**, Paris, 11 bis, boulevard de la Tour-Maubourg.  
**Pérouse**, Paris, 40, quai Debilly.  
**Picard** (Alfred), Paris, 12, cité Vaneau.  
**Pochet**, Paris, 9, rue de Thann.  
**Préaudeau** (de), Paris, 21, rue Saint-Guillaume.  
**Quinette de Rochemont**, Paris, 18, rue de Marignan.  
**Renaud** (Georges), Paris, 29, rue Scheffer  
**Rouville**, Paris, 16, avenue du Trocadéro (cotisation rédimée).  
**Ussel** (d'), Paris, 4, rue Bayard.

##### § 2 — INGÉNIEURS EN CHIEF DES PONTS ET CHAUSSÉES

MM.

**Alby**, Auxerre (Yonne), 2, rue du Collège.  
**Alvin**, Limoges (Haute-Vienne), 43, rue Neuve Chiu chauxaud.  
**Aubin**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 8, rue des Bégonias.  
**Babin**, Lorient (Morbihan)  
**Babinet**, Paris, 5, rue Washington (cotisation rédimée).  
**Balandier**, Béziers (Hérault).  
**Baldy**, Béziers (Hérault), 42, rue Française.  
**Barbé**, Dunkerque (Nord).  
**Barbet**, Saint-Quentin (Aisne), 41, rue de l'Isle.  
**Barrand**, Lons-le-Saunier (Jura).  
**Barre**, Agen (Lot-et-Garonne).  
**Batard-Razelière**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1, quai de la Joliette.

MM.

**Bauchal**, Paris, 14, rue Labruyère.  
**Bechmann**, Paris, 34, rue Copernic.  
**Becker**, Alençon (Orne).  
 Becquerel, Paris, 6, rue Dumont-d'Urville.  
**Belleville**, Rouen (Seine-Inférieure), 7, rue Fontenelles.  
 Belley, Châlons-sur-Marne (Marne), 19, rue Chamorin.  
**Berget**, Beauvais (Oise).  
 Berquet, Paris, 3, boulevard Henri-IV.  
**Berthet**, Ajaccio (Corse).  
**Bertrand** (Léon), Paris, 6, rue Condorcet.  
**Bienvenuë**, Paris, 2, rue de la Bienfaisance.  
**Blagé**, Paris, 52 bis, boulevard Haussmann.  
**Bleynie**, Paris, 12, rue Pelouze.  
**Bloch**, Paris, 103, boulevard Malesherbes.  
**Bonafous**, Limoges (Haute-Vienne).  
 Bonneau (Henri), Paris, 21, boulevard Saint-Germain.  
**Bonnet**, Paris, 106, boulevard de Courcelles.  
**Boulongne** (Lestorey de), Paris, 18, rue Washington.  
**Bourgougnon**, Marseille, 120, cours Lieutaud.  
**Bourguin**, Reims (Marne), rue du Barbâtre.  
**Bourquelot**, Paris, 7, rue Michelet.  
 Bousignes, Paris, 11, boulevard Diderot.  
**Boutan**, Paris, 53, rue de Prony.  
**Boutteville**, Paris, 5 bis, place du Panthéon.  
**Bouvaist**, Vesoul (Haute-Saône).  
**Brasse**, Paris, 8, rue de l'Université.  
**Brosse** (René De la), Grenoble, 10, rue de Villars.  
**Cadart** (Gaston), Pau (Basses-Pyrénées), villa du Parc.  
 Cadart (Gustave), Chaumont (Haute-Marne).  
**Caillez**, Périgueux (Dordogne), 3, boulevard de Vésone.  
**Callon**, Paris, 3, rue Monsieur.  
**Canat**, Lyon, 7, quai d'Occident.  
 Cartault, Paris, 3, rue de Lyon.  
**Chabert**, Paris, 6, rue du Mont-Thabor.  
**Charguéraud**, Paris, 6, rue de Lille.  
**Chastellier**, Paris, 76 bis, rue des Saints-Pères.  
**Clavel**, Bordeaux (Gironde), 20, rue Ferrère.  
**Clavenad**, Albi (Tarn).  
**Clerc**, Valence (Drôme).  
**Collard**, Lyon (Rhône).  
**Colmet-Daâge**, Paris, 41, boulevard Raspail.  
**Colson**, Paris, 139, boulevard Saint-Germain (cotisation rédimée).  
**Cordier**, Evreux (Eure).  
**Cornac**, Carcassonne (Aude).  
 Cosserat, Paris, 112, boulevard Saint-Germain.  
**Cottalorda**, Draguignan (Var).  
 Cottreau, Paris, 1, rue Legendre.  
**Coustolle**, Mustapha-Alger (Algérie), 28, boulevard Bon-Accueil.  
**Couvrat-Desvergnès**, Paris, 3, rue de la Grande-Chaumière.  
**Crahay de Franchimont**, Paris, 1, rue de l'Université

MM.

Daujon, Philippeville (Algérie).  
**Debray**, Paris, 41, avenue Kléber.  
**Delestrac**, Saint-Étienne (Loire), 3, rue Marengo.  
**Delure**, Bayonne (Basses-Pyrénées).  
**Denizet**, Bourg (Ain).  
**Denys**, Paris, 1, rue de Courty.  
 Desmure, Paris, 8, boulevard de la Bastille.  
 Desprez, Paris, 8, rue de Prony.  
**Devos**, Paris, 44, rue de Verneuil.  
 Dieulafoy, Paris, 12, rue Chardin.  
**Doerr**, Moulins (Allier), 4, cours de Bercy.  
 Dou, Ministère des Colonies.  
 Draux, Angoulême (Charente).  
**Drogue**, Paris, 19, rue Casimir-Périer.  
**Drouet**, Poitiers (Vienne).  
**Dubreuque**, Mont-de-Marsan (Landes), 25, rue Saint-Jean-d'Août.  
 Ducrocq, Le Havre (Seine-Inférieure).  
**Dupin**, Aurillac (Cantal).  
**Dusuzeau**, Compiègne (Oise).  
 Dyrion, Avignon (Vaucluse).  
**Eschbach**, Toulouse (Haute-Garonne), 66, rue Pargaminières.  
**Etienne** (Louis), Paris, 4, rue Bara.  
**Fages De Latour**, Tunis.  
 Faure (Camille), Perpignan, (Pyrénées-Orientales).  
**Faure** (Louis), Montauban, 44, rue Corail.  
 Ficatier, Dakar (Sénégal).  
**Fontaneilles**, Paris, 20, rue des Capucines.  
**Fouan**, Paris, 78, rue de Rennes.  
**Galliot**, Dijon (Côte-d'Or), 45, rue Saint-Philibert.  
**Garreta**, Paris, 3, square Rapp.  
**Gauckler**, Alger, 17, boulevard Bon-Accueil.  
 Geoffroy, Paris, 88, rue Saint-Lazare.  
 Getten, Hanoi (Indo-Chine), et Paris, 14, rue Pelouze.  
**Gilliot**, Paris, 97, rue de Monceau.  
 Girardon, Lyon (Rhône), 5, quai des Brotteaux.  
 Glasser, Paris, 109, rue de Courcelles.  
**Godard**, Alger, 8, rue de Joinville.  
**Gotteland**, Chambéry (Savoie), 6, place du Château.  
**Goupil**, Paris, 66, boulevard Emile-Augier.  
**Gros**, Lyon (Rhône), 6, rue Duquesne.  
**Gubiand**, Privas (Ardèche).  
**Guibal**, Montpellier (Hérault), rue Rondelet.  
**Guilbert** (Léonce), Paris, 34, avenue Bosquet.  
**Guillemoto**, Hanoi (Tonkin).  
 Harel de la Noë, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).  
 Harlé, Bordeaux (Gironde), 36, rue Emile-Fourcand.  
**Hausser**, Paris, 102, boulevard Malesherbes.  
**Hémardinquer**, Epinal (Vosges), 11 rue de la Préfecture.  
 Hérard, Paris, 16, rue Ségulier.  
**Herpin**, Paris, 34, rue Marbeuf.  
**Heude**, Melun (Seine-et-Marne).  
**Héurtault**, Nevers (Nièvre), rue Thévenot.  
**Hivonnait**, Lyon, 28, rue de la Belle-Cordière.  
**Homolle**, Paris, 5, rue Théodore-de-Banville.  
**Houbre** Belfort faubourg de France 24.

MM.

**Imbert**, Nice (Alpes-Maritimes), rue de la Préfecture.  
**Jacquerez**, Foix (Ariège).  
**Jacquier**, Paris, 87, boulevard Saint-Michel.  
**Jégou d'Herbeline**, Paris, 108, rue de Rennes.  
 Jullidière, Saïgon (Indo-Chine).  
**Kuss**, (Charles), Bar-le-Duc (Meuse).  
**Labbaye**, Rodez, 49, avenue Victor-Hugo.  
**Lagout**, Paris, 43, rue du Rocher.  
**Lamothe**, Mende (Lozère).  
 Lancrenon, Paris, 45, rue de Rennes.  
**La Rivière**, Lille (Nord), 79, rue des Jacobins.  
 De Larminat (Loui), Hanoi (Tonkin).  
**Lannay**, Paris, 35, rue de Saint-Pétersbourg  
**Lauriol**, Paris, 278, boulevard Raspail.  
 Lavollée, Paris, 24, rue de la Ville l'Evêque  
**Lebert**, Vannes (Morbihan).  
**Lechâlas** (Georges), Rouen (Seine-Intérieure)  
**Le Chatelier** (L.), Paris, 7, rue du Regard,  
**Leclerc de Pulligny**, Paris, 18, rue de Fleurus.  
**Le Cornec**, Angers (Maine-et-Loire).  
 Lecourt, Bourges (Cher), 11 bis, boulevard du Progrès.  
**Lefebvre** (Léon), Paris, 1, avenue Trudaine.  
**Lefort** (Edouard), Nantes (Loire-Intérieure), 1 place  
 Lafayette.  
**Legouéz**, Paris, 31, avenue de l'Opéra.  
**Le Grain**, Paris, 147, boulevard Saint-Germain.  
 Leloutre, Oran (Algérie).  
**Leroux**, Tours (Indre-et-Loire), 30, rue Origet (cotisa-  
 tion rédimée).  
**Lesecq Destournelles**, Guéret (Creuse).  
 Lestelle, Caen (Calvados), 17, rue Docteur-Rayer.  
**Lidy**, Bordeaux (Gironde), 91, rue Paulin.  
**Liébaux**, Nantes (Loire-Intérieure), 31, rue de Stras-  
 bourg.  
**Limasset**, Laon (Aisne).  
**Lion**, Paris, 1, rue de la Planche.  
**Loiseleur**, Bordeaux (Gironde), 26, Pave des Char-  
 trons.  
**Lordereau**, Chartres (Eure-et-Loir), 18, rue de Bon-  
 neval.  
**Luneau**, Paris, 35, rue du Rocher.  
**Mallat**, Saint-Nazaire (Loire-Intérieure).  
**Marion**, Arras (Pas-de-Calais), 4, rue des Ecoles.  
**Mauris**, Paris, 27, rue Marbœuf.  
**Mazoyer**, Nevers (Nièvre).  
**Meugy**, Paris, 26, rue du Luxembourg.  
**Meunier** (Gaston), Paris, 146, boulevard Raspail.  
 Meyer, Paris, 22, rue de Lisbonne.  
**Michel** (Tranquille), Gap (Hautes-Alpes).  
**Mille**, La Roche-sur-Yon (Vendée).  
 Minard, Cherbourg (Manche).  
**Miniac** (de), Brest (Finistère), 3, place du Château.  
**Mödelski**, La Rochelle (Charente Inférieure).  
 Moffre, Paris, 54, boulevard Haussmann.  
**Monestier**, Paris, 37, rue de Berlin.  
**Monet**, Châlons-sur-Marne (Marne), 17, rue Saint-  
 Loup.  
**Monmergué**, Meudon (Seine-et-Oise), 8, rue du Parc.

MM.

**Montarou**, Blois (Loir-et-Cher), 1, place Victor-Hugo.  
 Morard, Paris, 3, boulevard Henri IV.  
 Moser, Lyon (Rhône), 44, quai Fulehiron.  
**Mouret**, Besançon (Doubs), 22, rue du Perron.  
 Muntz, Paris, 20, rue de Navarin.  
**Mussat**, Paris, 56, rue Nicolo.  
 Nigond, Paris, 1 place Valhubert.  
**Nouailhac-Pioch**, Paris, 169, rue de Rennes  
**Pavie**, Paris, 72, rue du Faubourg Saint-Honore  
**Pavillier**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 10, rue Dau-  
 mier.  
 Pérard, Laval (Mayenne).  
**Perrin** (Antoine), Versailles, 28 rue des Bourdonn  
**Petsche** (Albert), Paris, 8, boulevard Emile Auger  
 Picard (Edouard) Dakar (Senegal).  
 Picard (Joseph), Dijon (Côte-d'Or).  
 Piéron, Paris, 49, rue Ampère.  
**Pierret**, Amiens (Somme).  
**Pihier**, Versailles, 1, rue du Peintre-Lebrun (Seine-  
 et-Oise).  
 Poulet, Paris, 11, rue de Milan.  
 Pugens, Limayrac-Filaire (banlieue de Toulouse).  
**Quellenec**, Paris, 10, rue de la Chaise.  
**Rabut**, Versailles, 77, rue Duplessis (S.-et-O.), (cotisa-  
 tion rédimée).  
 Raby, Constantine (Algérie).  
**Rascol**, Lyon (Rhône), 10, cours du Midi.  
**Regimbeau**, Paris, 1, rue de Viller-exel.  
**Renardier**, Orléans (Loiret), 12 rue Neuv-Saint  
 Aignan.  
**Renaud**, Paris, 52, rue d'Amsterdam  
**Renault**, Paris, 183, Boulevard St-Germain  
**Résal** (Eugène), Bordeaux.  
**Résal** (Jean), Paris, 6, rue de Furstenberg.  
**Ribière**, Paris, 1, rue Edmond-About.  
 Richou, Châteauroux (Indre).  
**Rigaux**, Charleville (Ardennes).  
**Rivoire-Vicat**, Grenoble (Isère), 1, rue de la Liberté.  
**Robert** (Antoine), Saint-Lô (Manche), 16, rue des  
 Maréchaux.  
**Robert** (Joseph), Paris, 77, rue Madame.  
 Rousseau (Henri), Orléans (Loiret).  
**Sabouret**, Paris, 132, rue de Rennes.  
 Salle, Le Mans (Sarthe).  
**Salles**, Nîmes (Gard), 2, Esplanade.  
**Sartiaux**, Paris, 40, boulevard de Courcelles.  
**Schoendoerffer**, Annecy (Haute-Savoie), rue de la  
 Banque.  
**Séjourné**, Paris, 6, rue Bara.  
**Sentilhes**, Auch (Gers).  
**Siégler**, Paris, 48, rue Saint-Lazare.  
 Sittler, Besançon (Doubs).  
**Solacroup**, Paris, 56, boulevard Malesherbes.  
**Souleyre**, Bône (Algérie).  
**Soulié**, Cahors (Lot).  
**Stoclet**, Lille (Nord).  
**Strohl**, Bordeaux (Gironde), 27, allées de Chartres  
**Tavera**, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 3 ...

MM.

- Tavernier** (de), Paris, 67, rue de Prony.  
**Tavernier** (Henri), Lyon, 21, cours du Midi.  
**Tavernier** (René), Lyon, 7, rue de Bonnel.  
**Thélin** (de), Tarbes (Hautes-Pyrénées), 1, rue Peré.  
**Thiébaud**, Rennes (Ille-et-Vilaine).  
**Thoux**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 35, faubourg Saint-Jean.  
**Thurninger**, Paris, 5, rue Cassette.  
**Toulon**, Paris, 70, rue d'Assas.  
**Tourtay**, Mâcon (Saône-et-Loire).  
**Tur**, Paris, 9, avenue de l'Observatoire.  
**Vétilart**, Paris, 14, rue Brémontier.  
**Vidal**, Bordeaux (Gironde), 2, rue J.-J. Bel.  
**Viennot**, Paris, 43, rue d'Assas.  
**Voisin**, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
**Volontat** (de), Toulouse (Haute-Garonne), 15, rue Ninan.  
**Waldmann**, Paris, 39, avenue Henri-Martin.  
**Weill**, Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.  
**Weiss**, Paris, 16, rue d'Aumale.  
**Wender**, Troyes (Aube).  
**Widmer** (Edouard), Paris, 22, rue Desbordes-Valmore.  
**Widmer** (Maurice), Paris, 91, boulevard de Courcelles.  
**Willotte**, Quimper (Finistère), 6, rue de Brest.  
**Zürcher**, Digne (Basses-Alpes).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES DES  
PONTS ET CHAUSSÉES

MM.

- Adam** (Paul-Albert), Beaune (Côte-d'Or).  
**Adam** (Paul-Emile), Paris, 40, boulevard des Invalides.  
**Ader**, Ministère de l'Agriculture, à Paris.  
 Alexandre, Royan (Charente-Inférieure).  
**Alix**, Agen (Lot-et-Garonne), rue Montesquieu.  
 Antin, Poitiers (Vienne).  
**Armand** (Louis), Avignon (Vaucluse), 19, rue de la Masse.  
**Arnaud** (Jean), Coulommiers (Seine-et-Marne).  
**Arnaud** (Marius), Nice (Alpes-Maritimes), 33, avenue de Villermont.  
**Aroles**, Montpellier (Hérault), 2, passage Belugon.  
**Aron**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 122, cours Lieutaud.  
**Arrault**, Pau (Basses-Pyrénées), 68, rue de Bordeaux.  
**Aubert**, Barcelonnette (Basses-Alpes).  
**Aubry**, Cherbourg (Manche).  
**Aumont**, Paris, 53, rue de Rochechouart.  
**Auric**, Valence (Drôme).  
**Autonne**, Lyon (Rhône), 9, rue Montbrun.  
 Bachy, Alger (Algérie).  
**Balling**, Le Havre (Seine-Inférieure), 53, boulevard François I<sup>er</sup>.  
**Baratte**, Paris, 24, rue Alphonse-de-Neuville.  
**Bardot**, Nice (Alpes-Maritimes), 14, avenue Bori-

MM.

- Bauer** (Théodore), Tours (Indre-et-Loire).  
**Becquerel**, Paris, 6, rue Dumont-d'Urville.  
**Bérenghier**, Aix (Bouches-du-Rhône), 1, cours d'Orbittelle.  
 Bernard (François), Dunkerque (Nord), 19, rue de Soubise.  
**Bernis**, Bordeaux (Gironde), 48, rue du Tondu.  
**Bertrand** (Vital), Laon (Aisné).  
 Bezault, Montevideo.  
**Bienvaux**, Lille (Nord), 2, rue de Bruxelles.  
**Biette**, Paris, 143, rue de la Pompe.  
**Blaise**, Besançon (Doubs), 10, rue de Lorraine.  
**Blondel**, Paris, 41, avenue de La Bourdonnais.  
**Bodin**, Calais (Pas-de-Calais), place de l'Europe.  
 Boisnier, Bougie (Algérie).  
**Bonneau** (Louis), Mostaganem (Algérie).  
**Bonnet** (Frédéric), Montargis (Loiret).  
**Bory**, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
**Bouché-Leclercq**, Nevers (Nièvre).  
**Bouille**, Tunis (Tunisie).  
**Boulzaguet**, Noyon (Oise).  
**Bourgeois**, Douai (Nord).  
**Bourgeois** (Victor), Le Puy (Haute-Loire).  
**Bret**, Paris, 25, rue Scheffer.  
**Breuillé**, Auxerre (Yonne).  
**Brigol**, Charolles (Saône-et-Loire).  
**Briotet**, Paris, 16, rue de Bagneux.  
**Brosse** (de la), Paris, 4, rue de Cicé.  
**Bruneau**, Cahors (Lot).  
 Buffet, Plainfaing (Vosges).  
**Burger**, Toulouse (Haute-Garonne).  
**Butavand**, Alger (Algérie).  
 Caboche, Saïgon (Indo-Chine).  
**Caldaguès**, Paris, 6, rue Coëtlogon.  
**Candelier**, Lille (Nord), 33, rue André.  
**Cardin**, Rouen (Seine-Inférieure), 28 bis, rue de Lenôtre.  
**Carrau**, Hanoï (Tonkin).  
**Casset**, Dôle (Jura).  
**Castaing**, Laval (Mayenne).  
 Caufourier, Toulon (Var).  
**Caussin de Perceval**, Paris, 10, rue Jean-Baptiste-Dumas.  
 Cavaignac, Paris, 47, rue de Verneuil.  
**Charron**, Bordeaux (Gironde), Compagnie du Midi.  
**Chateau**, Paris, 6, rue de Sontay.  
**Chevalier** (Flavien), Rouen (Seine-Inférieure).  
**Chevallier**, Abbeville (Somme).  
 Claise, Charleville (Ardennes).  
**Claudet**, Poitiers (Vienne), 26, route de Bordeaux.  
**Claveille**, Paris, 48, rue de la Clef.  
**Cléry**, Dijon (Côte-d'Or), 1, rue d'Alise.  
**Coblentz**, Rouen (Seine-Inférieure), 52, quai Gaston-Boulet.  
**Collet**, Paris, 123, boulevard Péreire.  
**Combarrous**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1, quai de la Joliette.  
**Comte**, Commercy (Meuse).

MM.

**Constantin**, Châteauroux (Indre).  
**Conte**, Saïgon (Indo-Chine).  
**Corbeaux**, Cambrai (Nord).  
**Cordier** (Gabriel), Paris, 19, rue du Général-Foy.  
**Cosmi**, Nantes (Loire-Inférieure).  
**Courtier**, Mantes (Seine-et-Oise).  
**Couturier**, Grenoble (Isère), 8, place Victor-Hugo  
**Couvrenx**, Bordeaux (Gironde), 287, boulevard de Caudéran.  
**Dagallier**, Grenoble (Isère).  
**David**, Paris, 15, rue de Surène.  
**Debès**, Honfleur (Calvados).  
**Delacourcelle**, Saïgon (Indo-Chine).  
**Delage**, Limoges (Haute-Vienne).  
**Delebecque**, Thonon (Haute-Savoie).  
**Delemer**, Nîmes (Gard).  
**Delmotte**, Paris, 42, rue de Châteaudun.  
**Delpit**, Blois (Loire-et-Cher).  
**Desbos**, Hanoi (Tonkin).  
**Descubes**, Paris, 48, rue de Dunkerque.  
**Deslandres**, Paris, 31, rue Hamelin.  
**Désroche**, Provins (Seine-et-Marne).  
**Dessirier**, Lyon (Rhône), 31, rue Sainte-Hélène.  
**Deval**, Cambrai (Nord).  
**Domergue**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 42, rue Montgrand.  
**Doniol**, Lille (Nord), 18, rue Brûle-Maison.  
**Dreyfus** (Silvain), Paris, 63, boulevard des Batignolles.  
**Dreyfuss** (Justin) Paris, 43, rue du Rocher.  
**Dubois** (Auguste), Montluçon (Allier).  
**Dubois** (Paul), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).  
**Dubois**, Paris, 75, rue de Lille.  
**Duchâtel**, Compiègne (Oise).  
**Dugardin**, Nantes (Loire-Inférieure), 1, rue d'Argentré.  
**Dumas**, Grenoble (Isère), 29, rue Lesdiguières.  
**Dumur**, Toulon (Var), 76, boulevard de Strasbourg.  
**Duperrier**, Chartres (Eure-et-Loir).  
**Dupont**, Paris, 119, boulevard Haussmann.  
**Equer**, Paris, 33, rue Marbeuf.  
**Eydoux**, Tarbes (Hautes-Pyrénées), 16, rue des Francs-Maçons.  
**Eymar**, Thonon (Haute-Savoie).  
**Ferrieu**, Montluçon (Allier).  
**Ferrus**, Pau (Basses-Pyrénées), 47, rue Gassies.  
**Février**, Libourne (Gironde).  
**Gadreau**, Rodez (Aveyron).  
**Garau**, Perpignan (Pyrénées-Orientales).  
**Gassier**, Béziers (Hérault), 8, rue Montmorency.  
**Gauthier**, Paris, 15, rue des Archives.  
**Gérardin**, Paris, 15, rue Soufflot.  
**Gerdès**, Brest (Finistère).  
**Gérin**, Tours (Indre-et-Loire).  
**Geslain**, Paris, 33 bis, boulevard Bourdon.  
**Godard** (Louis), Paris, 124, boulevard Percire.  
**Godard**, (Télémaque), Béziers (Hérault).  
**Godron**, Rouen (Seine-Inférieure), 52, quai Gaston Boulet.  
**Gony du Beslon**, Paris, 1, rue Becquerel.

MM.

**Grimpret**, Lille (Nord), 116, rue des Postes.  
**Guérin**, Constantine (Algérie), 7, rue Rohant-de-Fleury.  
**Gufflet**, Paris, 11 bis, avenue Jules-Janin.  
**Guibert** (Maurice), Paris, 16, rue Dupont-des-Loges.  
**Guiffart**, Le Havre (Seine-Inférieure), 141, boulevard François Ier.  
**Guignard**, Digne (Basses-Alpes).  
**Guillet**, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 10 rue Flahant.  
**Guillot**, Condom (Gers).  
**Guiotton**, Chine (Ministère des Affaires étrangères).  
**Guyot**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 2, boulevard de Longchamps.  
**Hardel**, Dakar (Sénégal).  
**Harlé**, Paris 12, rue Pierre-Charron.  
**Hégly**, Sedan (Ardennes), 8, rue de Ternaux  
**Hénault**, Paris, place Denfert-Rochereau.  
**Henry**, (Albert), Charleville (Ardennes).  
**Hermann**, Cette (Hérault).  
**Herzog**, Dieppe (Seine-Inférieure).  
**Houët**, Montélimar (Drôme).  
**Houpeurt** Vendôme (Loir-et-Cher).  
**Huet**, Montargis (Loiret).  
**Huet** (Robert), Paris, 8, rue de l'Université.  
**Hugues**, Aubéna's (Ardèche).  
**Husson**, Le Caire (Égypte).  
**Hutin**, Villeneuve-sous-Dammartin (Seine-et-Marne).  
**Imbeaux**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 9 bis, rue du Montet.  
**Imbs**, Melun (Seine-et-Marne).  
**Jacquinet**, Langres (Haute-Marne), 37, rue Diderot.  
**Jannin**, Tunis (Tunisie).  
**Javary**, Paris, 18, rue de Dunkerque.  
**Joly** (de), Paris, 3, rue de la Terrasse.  
**Jomier**, Sfax (Tunisie).  
**Jouffroy**, Cannes (Alpes-Maritimes), villa Ida.  
**Jourde**, Paris, 141, rue de la Tour.  
**Joyant**, Pontoise (Seine-et-Oise), 15, rue Basse.  
**Jullien**, Paris, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.  
**Kauffmann**, Bordeaux (Gironde), rue J.-J. Bel.  
**Labeille** Bordeaux (Gironde), 33, rue du Manège.  
**Labordère**, Bayonne (Basses-Pyrénées).  
**Lacroix** Nîmes (Gard), 9, avenue Feuchin.  
**Lahaussais**, Dunkerque (Nord).  
**Lambert**, Châlons-sur-Marne (Marne), 10, allées Saint-Jean.  
**Lapenne**, Auch (Gers).  
**Larminat** (de) (Jean), Paris, 38, avenue Bugeaud.  
**Laroche** Le Havre (Seine-Inférieure).  
**Laurent**, Paris, 109, avenue Henri-Martin.  
**Lecocq**, Le Blanc (Indre).  
**Le Conte**, Mayenne (Mayenne).  
**Lefébure** (Henri), Granville (Manche).  
**Lefebvre** (Alexandre), Paris, 61, rue de l'Arcade.  
**Le Gavrian**, Versailles (Seine-et-Oise), 8, rue de Provence  
**Legay**, Orléans, (Loiret), 9, quai du Châtelet.  
**Léger**, Morlaix (Finistère).  
**Lehoucq**, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

MM.

**Lemoine** (Armand), Moulins (Allier).  
**Le Rond**, Paris, 106, rue de Miromesnil.  
**Le Roux** Angers (Maine-et-Loire), 123, rue Franklin.  
**Lesierre**, Roanne (Loire), 7, rue de Sully.  
**Le Trocquer**, Saint-Nazaire (Loire-Intérieure).  
**Levaillant**, Caen (Calvados).  
**Leverve** Tours (Indre-et-Loire), 87 bis, rue d'Entrai-  
 gues.  
**Lévesque**, Bordeaux (Gironde), 2, rue J.-J. Bel.  
**Liévin**, Pithiviers (Loiret).  
**Locherer**, Paris, 45, rue Ampère.  
**Lœwy**, Paris, 133, boulevard du Montparnasse.  
**Lombard**, La Rochelle (Charente-Inférieure).  
**Lorieux** (Edmond), Paris, 67, rue de Courcelles.  
 Lyon, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
**Magdelénat**, Bourges (Cher), 12, avenue de Serancourt.  
**Mahieu**, Paris, 3, square de l'Opéra.  
**Maillet** (Ed.), Bourq-la-Reine (Seine), 11, rue de Fon-  
 tenay.  
**Maillet** (Georges), Reims (Marne), 28, rue Werlé.  
**Malterre**, Toulouse (Haute-Garonne), 7, rue de l'Uni-  
 versité.  
**Maréchal**, Paris, 272, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
**Margaine**, Paris, 11 bis, avenue Bosquet.  
**Margot** (Maurice), Paris, 10, rue de la Pépinière.  
**Marguery**, Vesoul (Haute-Saône).  
**Marlio**, Nevers (Nièvre).  
**Martin** (Henri), Rouen (Seine-Inférieure), rue du  
 Champs-des-Oiseaux.  
**Martinet**, Bayonne (Basses-Pyrénées).  
**Mascart**, Paris, 38, rue Juliette-Lambert.  
**Massenet**, Bordeaux (Gironde).  
**Masson**, Arras (Pas-de-Calais).  
**Mayer** (Eugène), Paris, 10, rue La Bruyère.  
**Mayer** (Georges), Toulouse (Haute-Garonne), 6, rue de  
 la Bourse.  
**Mazerolle**, Paris, 91, avenue Niel.  
**Mercier**, Montbrison (Loire).  
**Mesnager**, Paris, 182, rue de Rivoli.  
**Métié**, La Roche-sur-Yon (Vendée).  
**Mélour**, Orange (Vaucluse).  
**Meunier** (Paul), Bordeaux (Gironde), 201, boulevard  
 de Caudéran.  
**Michaut** (Henri), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 19, rue  
 Hermitte.  
**Michaux** (Lucien), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 12,  
 rue Gambetta.  
**Michel** (Gaston), Nantes (Loire-Inférieure), 51, rue de  
 la Bastille.  
**Mielle**, Bourg (Ain).  
**Millot**, Lons-le-Saunier (Jura).  
**Moissenet**, Chaumont (Haute-Marne).  
**Mollins** (de), Lyon (Rhône), 9, quai de l'Est.  
**Montigny**, Les Sables d'Olonne (Vendée).  
**Moreau**, Privas (Ardèche), cours du Temple.  
**Naudé**, Saint-Quentin (Aisne), 34, rue du Gouverne-  
 ment.  
**Nicolas**, Dijon (Côte-d'Or).  
**Ninck**, Bar-le-Duc (Meuse).

MM.

**Noirot**, Beaune (Côte-d'Or).  
**Ocagne** (d'), Paris, 30, rue de La Boétie.  
**Oppenheim**, Toulon (Var), 8, rue Paulin-Guérin.  
**Ourson**, Paris, 36, avenue de la Motte-Picquet.  
**Parent**, Maçon (Saône-et-Loire), 4 bis, boulevard  
 Rocca.  
**Paret**, Arles (Bouches-du-Rhône).  
**Pariset**, Chalon-sur Saône (Saône-et-Loire).  
**Pascalon**, Toulon (Var), 21, rue Mirabeau.  
**Paul**, Paris, 98, avenue Niel.  
**Pellé**, Paris, 8, place d'Iéna.  
**Pendariès**, Toulouse (Haute-Garonne), directeur du  
 Service municipal.  
**Perrier** (Henri), Paris, 108, boulevard du Montpar-  
 nasse.  
**Perrier** (Louis), Ismailia (Egypte).  
**Peychez**, Rochefort (Charente-Inférieure), 87, rue de  
 l' Arsenal.  
**Philippe**, Angers (Maine-et-Loire).  
**Philippe**, Dunkerque (Nord).  
**Picard** (François-Louis), Tunis, 2 avenue de Carthage.  
**Picarougue**, Hué (Annam).  
**Pigache**, Reims (Marne).  
**Pigeaud**, Paris, 34, boulevard de Port-Royal.  
**Pocard-Kerviler** (Georges), Saint-Brieuc (Côtes-du-  
 Nord).  
**Poisson**, Rochefort (Charente-Inférieure), 46, rue  
 Ghanzy.  
**Porché**, Tunis (Tunisie), 5, rue du Contrôle Civil.  
**Pouyanne**, Saigon (Indo-Chine).  
**Prince**, Tours (Indre-et-Loire), 43, rue Méricault-Des-  
 touches.  
**Prompsal**, Sens (Yonne).  
**Quarré**, Paris, 32, avenue Niel.  
**Quinquet**, Grenoble (Isère).  
**Quintin**, Périgueux (Dordogne), 21, rue Kléber.  
**Radet**, Gourdon (Lot).  
**Rebuffel**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 67, rue  
 Paradis.  
**Regnauld**, Moulins (Allier), 9, boulevard du Cham-  
 bonnet.  
**Regnoul**, Nevers (Nièvre).  
**Renard**, Chambéry (Haute-Savoie), 12, route de Lyon.  
**Reuss**, Saint-Etienne (Loire).  
**Reynès**, Carcassonne (Aude), 6, square Gambetta.  
**Rezeau**, Rennes (Ille-et-Vilaine), 13, rue Lanuinais.  
**Riboud**, Soissons (Aisne).  
**Richard**, Angoulême (Charente).  
**Rogie**, Montpellier (Hérault), 13, rue Alfred-Bruyas.  
**Rogier**, Bayonne (Basses-Pyrénées).  
**Rossignol**, Paris, 46, rue de Dunkerque.  
**Rothereau**, Caen (Calvados), 10 bis, rue de la Marine.  
**Roth**, Auxerre (Yonne).  
**Roux**, Alger (Algérie).  
**Ruffieux**, Lyon (Rhône), 10, cours du Midi.  
**Saint-Romas**, Alger (Algérie).  
**Sallet**, Paris, 19, quai Voltaire.  
**Samson**, Senlis (Oise).  
**Sarazin**, Verdun (Meuse).

MM.

**Sigault**, Meaux (Seine-et-Marne), 22, rue Saint-Faron.  
**Stablo**, Amiens (Somme).  
**Suquet**, Langres (Haute-Marne).  
**Tartrat**, Tours (Indre-et-Loire), 11, rue Nicolas-Simon.  
**Tessier**, Sétif (Algérie).  
**Thérel**, Draguignan (Var).  
 Théron, Paris, 234, boulevard Saint-Germain.  
 Théry, Albi (Tarn).  
**Tinardon**, Paris, 27, avenue de la Grande-Armée.  
**Tintant**, Vesoul (Haute-Saône).  
**Troté**, Paris, 6, rue Chardin.  
 Trouvelot, Amiens (Somme).  
**Vallée**, Dax (Landes).  
**Van Blarenberghe**, Paris, 18, rue de la Bienfaisance.  
**Vasseur**, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 2, quai du Bassin.  
**Veilhan**, Paris, 215, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
 Vergnieaud, Oran (Algérie).  
**Verrière**, Lorient (Morbihan).  
**Viallefond**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1, Place Périer.  
**Vicaire** (Jules), Brest (Finistère).  
 Vieille, Paris, 121, boulevard Saint-Germain.  
**Vielle**, Bône (Algérie).  
 Vincent, Cherbourg (Manche).  
 Weiss (Georges), Paris, 20, avenue Jules-Janin.  
**Wuart**, Paris, 57, rue Caulaincourt.  
**Wibratte**, Mascara (Algérie).  
**Wilhelm**, Gap (Hautes-Alpes).  
**Willemin**, Quimper (Finistère).

§ 4. — ÉLÈVES-INGÉNIEURS DES PONTS  
 ET CHAUSSÉES

MM.

**Barillon**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Bénézit**, id.  
**Bonnisseau**, id.  
**Bouteloup**, id.  
**Brossard**, id.  
**Canel**, id.  
**Caquot**, id.  
**Castel** (du), sous-lieutenant de réserve, 5<sup>e</sup> régiment du Génie, Versailles.  
**Candelier**, sous-lieutenant de réserve, 5<sup>e</sup> régiment du Génie, Versailles.  
**Chantre**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Chauve**, id.  
**Delande**, id.  
**Detœuf**, sous-lieutenant de réserve, 3<sup>e</sup> régiment du Génie, 6<sup>e</sup> bataillon, Verdun.  
**Epinay**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Folin** (de), Biarritz (Basses-Pyrénées), av. St-Martin.  
**Fourault**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**François**, id.  
**François**, sous-lieutenant de réserve, 1<sup>er</sup> régiment du Génie, 25<sup>e</sup> bataillon, Versailles.  
**Freyssinet**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
 Gervais de Rouville, id.  
 Giboin, id.

MM.

**Gillier**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Girard**, id.  
**Hachon**, id.  
**Hecker**, sous-lieutenant de réserve, 5<sup>e</sup> régiment du Génie, Versailles.  
**Hermann**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
 Hinstin, id.  
**Lefebvre**, id.  
 Lefort, id.  
**Lefort**, Paris, 126, rue de Rennes.  
**Lemoine**, sous-lieutenant de réserve, 5<sup>e</sup> régiment du Génie, Versailles.  
 Levêque, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Le Verrier**, sous-lieutenant de réserve, 5<sup>e</sup> régiment du Génie, Versailles.  
**Lippmann**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
 Lutton, id.  
 Magnier, id.  
**Maitre-Devallon**, id.  
**Maroger**, id.  
**Michel**, id.  
**Mugniot**, sous-lieutenant de réserve, 1<sup>er</sup> régiment du Génie, Besançon.  
 Ott, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Pellarin**, id.  
**Ferret**, sous-lieutenant de réserve, 4<sup>e</sup> régiment du Génie, 7<sup>e</sup> bataillon, Besançon.  
**Pouyane**, Alger, 70, rue Rovigo.  
**Renault**, sous-lieutenant de réserve, 3<sup>e</sup> régiment du Génie, 6<sup>e</sup> bataillon, Verdun.  
**Rocheray**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
 Salmon, id.  
**Schwob**, id.  
**Seignobos**, id.  
 Sevin, id.  
**Soulassol**, id.  
**Tarnier**, id.  
 Thellier de la Neuville, id.  
**Thevenot**, id.  
**Thiollière**, id.  
 Phouvenot, id.  
 Tumerelle, id.  
**Vagneux**, sous-lieutenant de réserve, 1<sup>er</sup> régiment du Génie, 20<sup>e</sup> bataillon, Toul.  
**Varvier**, Paris, 28, rue des Saints-Pères.  
**Wolff**, sous-lieutenant de réserve, 1<sup>er</sup> régiment du Génie, 25<sup>e</sup> bataillon, Versailles.

2<sup>o</sup> FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

§ 1<sup>er</sup>. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES PONTS  
 ET CHAUSSÉES

MM.

**Alard**, Paris, 76, avenue Wagram.  
 Amécourt (d'), château de Jussy, par Avon (Cher).  
**Arnand**, Paris, 73, rue de Rennes.  
**Aubé**, Capbreton (Landes).

MM.

Baumgartner, Agen (Lot-et-Garonne).  
 Bazin, Chenôve (Côte-d'Or)  
 Bellom, Paris, 197, boulevard Saint-Germain.  
**Bernard** (Henry), Paris, 56, boulevard Haussmann.  
**Bonneau du Martray**, Versailles, 35, rue de Béthune.  
**Bouffet**, Carcassonne (Aude), 17, rue de la Mairie.  
**Boulé** (A.), Paris, 7, rue Washington.  
**Boutillier**, Paris, 24, rue de Madrid.  
**Brosselin**, Paris, 89, boulevard Malesherbes.  
**Carlrier**, Paris, 15, rue Decamps.  
 Châtel, Paris, 61, rue Scheffer.  
 Choisy, Paris, 9 rue de Poitiers.  
**Colin**, Paris, 111, boulevard Raspail.  
 Collignon, Paris, 6, rue de Seine.  
 Courtois, Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).  
**Cuvinot**, Paris, 15, rue de Phalsbourg.  
**Dartein** (de), Paris 66, rue Spontini.  
 Deloche Nîmes (Gard), 2, rue de la Vierge.  
**Delocre**, Paris, 1, rue Lavoisier.  
**Demouy**, Paris, 179, boulevard Péreire.  
**Doniol**, Paris, 96 bis, rue de la Tour (villa de la Tour, n° 5).  
 Duportal, Paris, villa Montmorency.  
 Dupuy, Paris, 149, boulevard Saint-Germain.  
**Durand-Claye**, Paris, 81, rue des Saints-Pères.  
**Fargaudie**, Paris, 51, rue du Ranelagh.  
 Floucaud de Fourcroy, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).  
**Fontaine**, Baune (Côte d'Or), 14, rue Saint-Martin.  
**Forestier**, Paris, 21, avenue Mac-Mahon.  
 Gauckler, Paris, 90, rue d'Assas.  
**Genty**, Paris, 20, avenue Rapp.  
 Gobin, Lyon, Rhône, 8, quai d'Occident.  
**Guillain**, Paris, 55, rue Scheffer.  
**Guillemain**, Corbigny (Nièvre).  
 Hongue (de La), Paris, 11, avenue de Breteuil.  
**Huet**, Paris, 44, boulevard Raspail.  
 Jenner, Vannes (Morbihan).  
**Koziorowicz**, Paris, 20, rue Cardinal-Lemoine.  
**Laroche**, Paris, 110, avenue de Wagram.  
**Lemaire**, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 65, rue Blatin.  
 Lenthéric, Paris, 28, rue du Luxembourg.  
 Lévy (Théodore), Paris, 8, rue Crevaux.  
**Loche**, Paris, 24, rue d'Offémont  
 Mallez, Paris, 4, rond-point de Longchamp.  
 Moquet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
 Pacull, Albi (Tarn).  
**Petit**, Lyon (Rhône), 2, rue Tronchet.  
**Philippe**, Paris, 23 bis, rue de Turin.  
**Picquenot**, Paris, 28, avenue Marceau.  
 Pocard du Cosquer de Kerviler, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).  
 Poincaré, Paris, 0, rue de Babylone.  
 Potel, La Rochelle (Charente-Inférieure).  
 Proszinski, Foix (Ariège).  
 Reynès, Perpignan (Pyrénées-Orientales).  
 Ricour, au Mans (Sarthe), Le Gué-Bernisson.  
**Robaglia**, Paris, 41, rue du Four.

MM.

**Roucaÿrol**, Marseille, 10, rue Wulfran-Puget  
 Rougeul, Paris, 3, rue du Regard.  
 Rousseau (Ernest), Paris, 1, place Possoz.  
 Sainjon, Orléans (Loiret).  
**Salva**, Paris, 81, rue Saint-Lazare.  
 Schérer, Paris, 30, rue Boissière.  
**Stœcklin**, Paris, 6, avenue de l'Alma.  
**Véron-Duverger**, Paris, 126, boulevard Haussmann.  
 Villiers (de) du Terrage, Paris, 30, rue Barbet-de-Jouy.  
**Voisin Bey**, Paris, 3, rue Scribe.  
 Wolff, Paris, 12, rue du Regard.

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF DES PONTS ET  
 CHAUSSÉES

MM.

Aron, Lyon (Rhône)  
 Asbonne (d'), Paris, 2, avenue des Ternes.  
**Barabant**, Paris, 14, rue de Clichy.  
**Bertin** (L.), Paris, 6, rue de Mogador  
 Biard, Paris, 35, rue de l'Université  
 Bidault, Dijon (Côte-d'Or).  
**Bonnafous**, Paris, 96, avenue Victor-Hugo.  
 Bonneau, Guéret (Creuse).  
**Brière**, Paris, 35, rue de Rome.  
**Bruniquel**, Paris, 109, boulevard Haussmann  
 Camus, Paris, 3, rue Edmond-Valentin.  
 Chemin, Paris, 33, avenue Montaigne.  
 Chigot, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
**Choron**, Paris, 112, boulevard de Courcelles.  
 Cronier, Paris, 91, rue Jeanne-d'Arc.  
**Darcel**, Paris, 2, rue Bayard.  
 Decolliveaux, Le Havre (Seine-Inférieure), 33, rue des  
 Gobelins.  
 Denis, Paris, 3, rue de Lyon.  
 Dormoy, Bône (Algérie).  
 Du Boys, Alençon (Orne).  
 Duparcq, Arras (Pas-de-Calais).  
 Garceau, Paris, 116, rue de Rennes.  
 Gilbin, Troyes (Aube).  
 Guillon, Orléans (Loiret), 2, rue Notre-Dame de  
 Recouvrance.  
 Hugues, Alais (Gard).  
**Krafft**, Paris, 53, avenue des Ternes.  
**Larivierre** (Auguste), Le Mans (Sarthe), 4, avenue de  
 Paris.  
**Lasne**, Les Perrières, par Saujon (Charente-Infé-  
 rière).  
**Laterrade**, Paris, 77, boulevard Saint-Michel.  
**Lecœur**, Paris, 5, avenue d'Orléans.  
 Léonard, Bourges (Cher), 11, avenue de la Gare.  
 Lucas, Paris, 30, rue Boissière.  
 Malibran, Paris, 198, boulevard Péreire.  
 Marchat, Mont-de-Marsan (Landes).  
 Maréchal, Camiac (Gironde).  
**Marin**, Paris, 2, rue Singer.  
 Massé, Paris, 175, boulevard Péreire.  
 Mauranges, Toulouse (Haute-Garonne).



MM.

- Pader**, Paris, 183, boulevard Saint-Germain.  
**Paris**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 82, rue Curial  
**Pelletreau**, Paris, 15, rue Saint-Didier.  
**Pet-sche**, Paris, 8 bis, chaussée de la Muette.  
**Petit**, Paris, 65, avenue Kléber.  
**Phiquepal d'Arusmont**, Bajamont, par Agen (Lot-et-Garonne).  
**Pichon**, Paris, 7, avenue de Villars,  
**Radoult de Lafosse**, Cusset (Allier).  
**Renaudot**, Paris, 91, rue Jouffroy.  
**Rœderer**, Paris, 156, boulevard Pereire  
**Rousseau**, Rennes (Ille-et-Vilaine).  
**Rousset de Pomaret**, Vialas (Lozère).  
**Salle (Paul)**, Paris, 95, rue de Maubeuge.  
**Salles (Jean)**, Toulouse (Haute-Garonne).  
**Savin**, Paris, 1, rue Gay-Lussac.  
**Thanneur**, Paris, 70 boulevard Magenta  
**Thévenet-le-Boul**, Neuilly-sur-Seine (Seine), 9, rue Devès.  
**Van Blarenberghe**, Paris, 48, rue de la Bienfaisance.  
**Volmérange**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 15, rue de la Commanderie.  
**Wallet**, Paris, 12, rue Antoine-Boucher.

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES DES PONTS ET CHAUSSÉES

MM.

- Cazavan**, Paris, 35, boulevard Saint-Michel.  
**Cêtre**, Saint-Omer (Pas-de-Calais).  
**Charbonnel**, Commercy (Meuse).  
**Decœur**, Paris, 81, boulevard Richard-Lenoir.  
**Du Boys**, Paris, 139, laubourg Saint-Honoré.  
**Garric**, Tarbes (Hautes-Pyrénées), rue Lefranc, 5,  
**Guibert**, Paris, 15, rue Mansart.  
**Humbert (Adolphe)**, Toulouse (Haute-Garonne).  
**Merceron-Vicat**, Grenoble (Isère).  
**Michel (Jules)**, Paris, 77, rue Madame.  
**Perret**, Paris, 82, boulevard Saint-Germain.  
**Vauthier**, Paris, 41, rue Spontini.  
**Vivier**, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

MINES

1<sup>o</sup> FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

§ 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES MINES

MM.

- Aguillon**, Paris, 71, Faubourg Saint-Honoré.  
**Carnot**, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
**Delafond**, Paris, 108, boulevard du Montparnasse.  
**Genreau**, Paris, 22, rue Saint-Dominique.  
**Lévy (Michel)**, Paris, 26, rue Spontini.

MM.

- Nivoit**, Paris, 4, rue de la Planche.  
**Perrin**, Paris, 80, rue de Grenelle.  
**Worms de Romilly**, Paris, 7, rue Balzac.  
**Zeiller**, Paris, 8, rue du Vieux-Colombier.

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF DES MINES

MM.

- Amiot**, Paris, 4, rue Weber  
**Aubert**, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 82, rue Lamartine.  
**Badoureau**, Chambéry (Savoie), 18, rue de la Banque  
**Beaugéy**, Paris, 38, rue Boileau.  
**Béchevel (de)** Rouen (Seine-Inférieure).  
**Bertrand**, Paris, 75, rue de Vaugirard  
**Bochet**, Paris, 57, rue de Boulainvilliers.  
**Boëll**, Paris, 67, boulevard Malesherbes  
**Boutiron**, Bordeaux (Gironde).  
**Carcanagues**, 72, boulevard Richard-Lenoir  
**Chesneau**, Paris, 18, rue des Pyramides.  
**Clérault**, Paris, 42, rue de Monceau.  
**Cousin**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 86, quai Claude-le-Lorrain.  
**Curières (de) de Castelnau**, Paris, 15, avenue Bosquet.  
**Dougados**, Alais (Gard).  
**Douvillé**, Paris, 207, boulevard Saint-Germain.  
**Durand de Grossouvre**, Bourges (Cher), 4, rue de la Petite-Armée  
**Fèvre**, Paris, 1, place Possoz.  
**Fontaine**, Paris, 2, avenue de Villars.  
**Henriot**, Paris, 184, avenue Victor-Hugo.  
**Heurteau**, Paris, 17, rue de Clichy.  
**Humbert**, Paris, 6, rue Daubigny.  
**Jacob**, Alger, 22, rue Constantin.  
**Janet**, Paris, 87, boulevard Saint-Michel.  
**Kuss**, Douai (Nord), 21, rue Victor-Hugo.  
**Lallemand**, Paris, 66, boulevard Emile-Augier.  
**Lantenais**, Hanoi (Tonkin).  
**Launay (de)**, Paris, 31, rue de Bellechasse.  
**Laurens**, Paris, 9, rue d'Astorg.  
**Lebreton**, Paris, 21, rue Monsieur.  
**Le Chatelier**, Paris, 73, rue Notre-Dame-des-Champs  
**Leclère**, Le Mans (Sarthe).  
**Le Cornu**, Paris, 3, rue Gay-Lussac.  
**Léon**, Arras (Pas-de-Calais).  
**Le Verrier**, Neuilly-sur-Seine, 70, rue Charles-Lafitte.  
**Lévy (Léon)**, Paris, 2, rue Logelbach.  
**Lodin**, Paris, 16, rue Desbordes-Valmore.  
**Nentien** Châlon sur-Saône, (Saône-et-Loire), 32 bis, rue Gloriette<sup>6</sup>  
**Olry**, Paris, 23, rue Clapeyron.  
**Opperman**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 2, rue des Arcades  
**Pellé**, Paris, 48, rue de Grenelle.  
**Pelletan**, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
**Poincaré (H)**, Paris, 63, rue Claude-Bernard.  
**Rolland**, Paris, 60, rue Pierre-Charron (Cotisation rédimée).

MM.

Sauvage, Paris, 11, rue Eugène-Flachat.  
**Soubeyran** (de), Paris, 102, boulevard Péreire.  
**Tauzin**, Saint-Etienne (Loire).  
 Termier, Paris, 164, rue de Vaugirard.  
 Viera, Toulouse (Haute-Garonne).  
 Voisin (Arm.), Dourges Pas-de-Calais).  
 Voisin (Honoré), Firminy (Loire).  
**Walckenaër**, Paris, 218, boulevard St-Germain (Cotisation rédimée).  
**Wickersheimer**, Paris, 11, Chaussée de la Muette.

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES DES MINES

MM.

Anglès Dauriac, Le Mans (Sarthe).  
**Aron**, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 30 bis, rue Gloriette.  
 Bachellery, Saint-Etienne (Loire).  
**Bailly**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 11, rue de Rigny.  
**Bellanger**, Lille (Nord), 11 bis, parvis Saint-Michel.  
 Bellom, Paris, 6, rue Daubigny.  
 Bernard (Maurice), Paris, 17, rue Davioud.  
**Bernheim**, Paris, 5, rue Poisson.  
 Bès de Berc, Paris, 13, rue Scribe.  
**Billy** (de), Paris, 6, rue Rembrandt.  
 Brisse, Paris, 46, rue de Dunkerque.  
**Caltaux**, Toulouse (Haute-Garonne), 15, rue Raymond-IV.  
**Champy**, Paris, 59, rue de Varenne.  
 Chapuy, Lisbonne (Portugal).  
 Chipart, Bordeaux (Gironde).  
**Colin de Verdière**, Paris, 96, rue de l'Université.  
**Coste**, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).  
 Crussart, Saint-Etienne (Loire).  
 Cuvellette, Arras (Pas-de-Calais).  
**Deflaine**, Valenciennes (Nord), 16, rue du Grand-Fossart.  
 Dussert, Alger.  
**Dutilleul**, Vesoul (Haute-Saône), 65, rue Saint-Martin.  
 Etienne, Saint-Etienne (Loire), École des Mines.  
**Focqué**, Paris, 3, rue de la Faisanderie.  
 Friedel, Saint-Etienne (Loire).  
**Genty**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 57-61, rue Saint-Jacques.  
 Glasser, Paris, 19, rue d'Edimbourg.  
 (Gourguechon, Tunis (Tunisie).  
**Herscher**, Paris, 169, boulevard Malesherbes.  
 Heurteau, Rouen (Seine-Inférieure).  
 Jordan (Paul), Paris, 71, rue de Grenelle.  
 Jouguet, Saint-Etienne (Loire).  
**Laurent**, Paris, 19, rue de Bourgogne.  
**Lebrun**, Paris, 35, boulevard Raspail.  
**Leprince-Ringuet**, Arras (Pas-de-Calais), 21, rue des Capucins.  
**Leproux**, Dijon (Côte-d'Or), 58, avenue Victor-Hugo.  
 Liénard, Saint-Etienne (Loire).

MM.

**Loiret**, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) 19, boulevard de Gergovie.  
**Luyt**, Paris, 9, avenue de l'Opéra.  
 Maison, Paris, 68 bis, rue Joffroy.  
**Maitre**, Forges de Morvillars (territoire de Belfort).  
 Merigeault, Constantine (Algérie).  
**Mettrier**, Montpellier (Hérault).  
 Morette, Paris, 42, rue de Châteaudun.  
 Nadal, Paris, 206, boulevard Raspail.  
**Nanteuil** (de) de la Norville, Nantes (Loire-Inférieure), 3, rue des Cadeniers.  
**Nicou**, Alais (Gard).  
**Pelnard**, Saintes (Charente-Inférieure).  
**Pourcel**, Bordeaux (Gironde), 185, boulevard de Candéran.  
**Primat**, Grenoble (Isère), 5 bis, boulevard Gambetta  
**Rateau**, Paris, 7, rue Bayard.  
 Rigaudias, Toulouse (Haute-Garonne).  
 Rivet, Lyon (Rhône), 9, rue des Remparts d'Amay.  
**Ruffi de Pontevès**, Paris, 6, rue Herschel.  
**Schlumberger**, Rodez (Aveyron), 6, boulevard Gambetta.  
 Seligman-Lui, Tours (Indre).  
**Siegler**, Moulins (Allier), 14, boulevard de Courtais  
**Solente**, Marseille (Bouches-du-Rhône), 395, rue Paradis.  
**Taffanel**, Saint-Etienne (Loire), 27, rue de la République.  
 Vaudeville, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
 Verlant, Paris, 69, avenue de Wagram.  
**Vicaire**, Saint-Etienne (Loire), 12, rue de Lodi.  
**Villain**, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 57, rue Stanislas.  
**Weiss**, Paris, 78 bis, avenue Henri-Martin.

§ 4. — ÉLÈVES-INGÉNIEURS DES MINES

MM.

Aubrun, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
 Barthélemy, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
**Breynaert**, Paris, 77, boulevard Saint-Michel.  
 Danlos, Paris, boulevard Saint-Michel.  
 Dubois, sous-lieutenant de réserve, 22<sup>e</sup> régiment d'artillerie, Versailles.  
 Frantzen, Paris, 16, rue Mazagran.  
 Grandjean, sous-lieutenant de réserve, 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie, Vincennes.  
 Guillaume, Neuilly-sur-Seine, 72, rue Charles-Lafitte.  
 Henry Greard, Paris, 30, rue du Luxembourg.  
 Japiot, Dijon (Côte-d'Or), rue Chabot-Charny.  
 Lavaste, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
 Léauté, sous-lieutenant de réserve, 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, Rueil.  
 Lochard, Paris, 23, rue de la Faisanderie.  
 Macaux, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
 Marchal, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
 Niewenglowski, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
 Parent, sous-lieutenant de réserve, 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie, Versailles.

MM.

**Rémy**, Paris, 112, boulevard Arago  
**Stouvenot**, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.  
**Ulrich**, Paris, 60, boulevard Saint-Michel.

## 2° FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES MINES

MM.

**Bochet**, Sceaux (Seine), 114, rue Houdan.  
**Castel**, Versailles, 7, avenue de Paris.  
**Duporcq**, Paris, 59, rue des Saints-Pères.  
**Freycinet (de)**, Paris, 123, rue de la Faisanderie.  
**Genouillac (de) du Verdier**, Rouen (Seine-Inférieure),  
 rue Pavée.  
**Haton de la Goupillière**, Paris, 56, rue de Vaugi-  
 rard.  
**Keller**, Paris, 119, avenue des Champs-Élysées.  
**Linder**, Paris, 38, rue du Luxembourg  
**Lorieux (Edmond)**, Paris, 45, rue Galilée.  
**Moissenet**, Chaumont (Haute-Marne).  
**Orsel**, Cérelles, par Rouziers (Indre-et-Loire).  
**Peslin**, Paris, 28, avenue Marceau.  
**Potier**, Paris, 89, boulevard Saint-Michel.

### § 2. — INGÉNIEURS EN CHEF DES MINES

**Bère**, Paris, 18, rue d'Armaillé.  
**Chosson**, Paris, 8, rue Margueritte.  
**Coince**, Paris, 31, place Saint-Ferdinand.  
**Gouvenain (de)**, Moulins (Allier).  
**Jordan**, Paris, 48, rue de Varenne.  
**Ledoux**, Paris, 250, boulevard Saint-Germain.  
**Mussy**, Paris, 7, rue Théodore-de-Banville.  
**Noblemaire**, Paris, 58, rue la Boétie.

## II

## COMPOSITION DU COMITÉ

élu le 23 Janvier 1904

*Ingénieurs résidant à Paris.*

MM. <b>HEURTEAU</b> , Ingénieur en chef des Mines.	} Membres sortants non rééligibles
<b>REUMBEAU</b> , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	
<b>PELLÉ</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.	

MM. <b>GUINARD</b> , Inspecteur général des Ponts et Chaussées.	} Sortant à la fin de 1905
<b>FONTAINE</b> , Ingénieur en chef des Mines.	
<b>SÉJOURNÉ</b> , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	
<b>QUINETTE DE ROCHEMONT</b> , Inspecteur général des Ponts et Chaussées.	} Sortant à la fin de 1906
<b>GODARD</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.	
<b>LEFEBVRE</b> , Elève-Ingénieur des Ponts et Chaussées.	

*Ingénieurs résidant hors Paris.*

MM. <b>LA RIVIÈRE</b> , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (Lille).	} Membres sortants non rééligibles
<b>BERNIS</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées (Bordeaux).	
<b>HÉGLY</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées (Sedan).	
<b>RABUT</b> , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (Versailles)	} Sortant à la fin de 1903
<b>BALLING</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées (Le Havre).	
<b>VICAIRE</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées (Brest).	
<b>TOURTAY</b> , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (Macon).	} Sortant à la fin de 1906
<b>ARMAND</b> , Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées (Avignon).	
<b>LEPRINCE-RINGUET</b> , Ingénieur ordinaire des Mines (Arras).	

## III

## STATUTS

approuvés par l'Assemblée générale du 26 Mai 1902

### TITRE I<sup>er</sup>. — ASSOCIATION. SON OBJET.

ARTICLE PREMIER. — Il est formé, entre les Ingénieurs et les anciens Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines qui adhéreront aux présents Statuts, une Association dont le siège est à Paris.

ART. 2. — Le but de l'Association est de resserrer, au moyen de réunions et de publications, les liens qui unissent les Ingénieurs et anciens Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines et d'assurer à chacun d'eux l'appui moral de tous.

ART. 3. — L'Association prend le titre de : *Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines.*

Elle sera rendue publique conformément à l'art. 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association.

### TITRE II. — COMITÉ D'ADMINISTRATION.

ART. 4. — Un Comité représente et administre l'Association.

Il est composé de dix-huit membres dont neuf pris

parmi les sociétaires résidant à Paris et neuf parmi ceux résidant hors Paris.

ART. 5. — Les membres du Comité sont nommés par l'Assemblée générale.

Ils sont renouvelés, chaque année, par tiers, à raison de trois membres résidant à Paris, et de trois membres résidant hors Paris.

Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

Les deux premières séries à renouveler sont tirées au sort.

Il est d'ailleurs procédé chaque année, par l'Assemblée générale, au remplacement des membres qui auraient disparu par suite de démission, décès ou changement de résidence (de Paris hors Paris et réciproquement). Les membres ainsi nommés ne restent en fonctions que jusqu'à l'expiration des pouvoirs de leurs prédécesseurs.

ART. 6. — Le Comité élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

ART. 7. — Les décisions du Comité sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 8. — Le Comité détermine les conditions d'administration intérieure et tous les détails propres à assurer l'exécution des Statuts.

Il peut charger certains de ses membres, qu'il délègue à cet effet, de l'organisation des réunions et de la préparation des publications.

ART. 9. — Le Comité délègue, avec les pouvoirs nécessaires, ceux de ses membres qui doivent le représenter pour l'accomplissement des actes de la vie civile prévus par l'article 6 de la loi du 4<sup>er</sup> juillet 1901.

ART. 10. — Le Comité publie, chaque année, l'Annuaire de l'Association qui est envoyé gratuitement à chaque membre.

Cet Annuaire contient le compte-rendu des Assemblées générales, les Statuts de l'Association et la liste de ses membres.

### TITRE III. — ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ART. 11. — Il y a, chaque année, une Assemblée générale ordinaire et, s'il y a lieu, des Assemblées générales extraordinaires, dont l'époque est fixée par le Comité.

ART. 12. — Sauf les exceptions prévues aux présents Statuts, l'Assemblée générale ordinaire et les Assemblées générales extraordinaires statuent, à la majorité des voix des membres présents, sur les questions qui leur sont soumises.

ART. 13. — L'Assemblée générale ordinaire entend la lecture du rapport annuel du Comité.

Elle statue sur les comptes de l'année sociale précédente.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité.

Le vote par correspondance est admis pour cette élection, qui a lieu à la majorité des voix des votants.

ART. 14. — Le Président du Comité préside les

### TITRE IV. — FONDS DE L'ASSOCIATION

ART. 15. — La cotisation annuelle est de 15 francs pour les Inspecteurs généraux et les Ingénieurs en chef, de 10 francs pour les Ingénieurs ordinaires et de 5 francs pour les Elèves-Ingénieurs.

ART. 16. — Cette cotisation peut être rédimée par le versement d'une somme de 300 francs.

ART. 17. — Les sommes ainsi versées pour rédimer les cotisations constituent le *Fonds social* dont les revenus sont affectés aux dépenses courantes.

L'Assemblée générale peut seule autoriser le Comité à disposer du Fonds social.

ART. 18. — Lorsque les recettes d'un exercice excèdent les dépenses, l'excédent est affecté à la constitution d'un *Fonds de réserve* qui reste à la disposition du Comité.

L'Assemblée générale peut décider le versement au Fonds social d'une partie du Fonds de réserve.

ART. 19. — L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> novembre.

### TITRE V. — RÉUNIONS. PUBLICATIONS

ART. 20. — La date, le lieu et l'objet des Réunions sont fixés par le Comité.

ART. 21. — Les Réunions comprennent, notamment, des tournées en France et à l'Étranger et des conférences.

ART. 22. — Il y a, au moins, deux tournées par an.

ART. 23. — Les conférences peuvent porter sur tout sujet d'ordre scientifique, technique, administratif ou économique de nature à intéresser les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines.

ART. 24. — Peuvent être admis à certaines Réunions, avec l'autorisation du Comité ou de son délégué, des membres des familles des Sociétaires et des personnes étrangères.

ART. 25. — Les Publications peuvent porter sur les mêmes sujets que les conférences, où comporter la relation de tournées.

Le Comité en détermine la nature et les conditions.

ART. 26. — Les frais généraux d'organisation des Réunions sont à la charge de l'Association.

Les dépenses personnelles qu'entraînent les Réunions (repas, frais de déplacements, etc...) sont supportées par les Sociétaires qui y prennent part.

### TITRE VI. — DISPOSITIONS DIVERSES

ART. 27. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les Réunions.

ART. 28. — Le Comité peut prononcer la radiation d'un membre de l'Association.

Il statue, ce membre dûment convoqué pour être entendu, au scrutin secret, à la majorité des cinq sixièmes des voix des membres présents et des deux tiers des voix des membres en exercice.

ART. 29. — Les Statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale, soit sur l'initiative du Comité, soit sur la demande d'un groupe de 30 membres adressée au Comité.

Le texte de la modification proposée est communiqué

par le Comité à tous les membres de l'Association 15 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale statue à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

ART. 30. — La dissolution de l'Association peut être prononcée par l'Assemblée générale délibérant dans les conditions fixées par l'article précédent.

## IV

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## CHAPITRE PREMIER

### COMITÉ D'ADMINISTRATION.

ARTICLE PREMIER. — Le comité d'administration procède chaque année, dans le délai d'un mois après l'Assemblée générale qui l'a complété, à la nomination de son bureau.

Les membres de l'ancien bureau sont rééligibles.

ART. 2. — Le Comité se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de l'Association.

Il est convoqué 10 jours au moins à l'avance, sauf en cas d'urgence.

ART. 3. — Il est tenu un registre des délibérations du Comité. Ces délibérations sont signées par le Président et le Secrétaire.

ART. 4. — Le Trésorier et le Secrétaire peuvent, en cas d'empêchement, se faire suppléer dans leurs fonctions par un autre membre du Comité avec lequel ils s'entendent à cet effet.

## CHAPITRE II

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

ART. 5. — L'Assemblée générale ordinaire se réunit, autant que possible, dans la seconde quinzaine du mois de janvier.

Elle est convoquée 15 jours au moins à l'avance.

ART. 6. — Le bureau de l'Assemblée générale est composé du Président, du Secrétaire, du Trésorier et de deux autres membres du Comité d'administration désignés par ce Comité.

ART. 7. — Il est procédé, conformément aux règles fixées par les articles 8, 9, 10, 11 et 12 ci-après, au remplacement des membres sortants du Comité d'administration.

ART. 8. — Le Comité prévient les Sociétaires des vacances à pourvoir et il les prie de lui faire connaître leurs candidats, dans un délai qu'il détermine et qui est d'au moins 20 jours.

ART. 9. — Les réponses à cette lettre d'avis sont adressées au Secrétaire du Comité et doivent lui parvenir avant l'expiration du délai fixé, qui est de quinze jours.

Elles doivent indiquer les noms, grade et résidence

tion, et porter la signature des sociétaires qui font la présentation, avec indication de leur adresse.

ART. 10. — Le Comité porte à la connaissance des sociétaires, 15 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale, toutes les propositions de candidatures qui lui sont parvenues dans les conditions et délais fixés par l'article 9.

ART. 11. — Les bulletins de vote sont apportés le jour du vote, ou envoyés par correspondance affranchie, au Secrétaire du Comité. Le dépôt en est valable jusqu'à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance.

Les bulletins apportés ou envoyés par correspondance doivent être renfermés dans une enveloppe close, portant la mention *Bulletin de vote*, ainsi que le nom écrit très lisiblement et la signature du votant.

L'ouverture n'en est faite que par les scrutateurs, au moment du dépouillement du scrutin.

Le bulletin de vote peut être placé sous une seconde enveloppe, laquelle sera déposée intacte dans l'urne.

Une même enveloppe ne doit pas renfermer plusieurs bulletins.

ART. 12. — Un membre du Comité, assisté d'un certain nombre d'assesseurs, préside au vote et au dépouillement du scrutin.

Les bulletins annulés comme irréguliers sont annexés au procès-verbal.

Le résultat du scrutin est annoncé, aussitôt qu'il est connu, sous la réserve toutefois de la vérification, par le Comité, de la régularité des opérations.

## CHAPITRE III

### COTISATIONS.

ART. 13. — La cotisation est fixée d'après le grade du Sociétaire au 1<sup>er</sup> novembre, date du commencement de l'année sociale, ou d'après son grade au moment de son inscription, s'il s'agit d'un membre nouveau.

Dans ce dernier cas, la cotisation entière est due pour l'année courante, quelle que soit l'époque de l'inscription.

ART. 14. — La cotisation est exigible dans le premier trimestre de l'année sociale, et, pour les membres nouveaux, dans les trois mois qui suivent leur inscription.

ART. 15. — Tout sociétaire qui est redevable de trois cotisations successives est mis en demeure de régler son arriéré envers l'Association.

S'il n'a pas déféré à cette mise en demeure dans le délai d'un mois, il est considéré comme démissionnaire.

ART. 16. — La somme de 300 francs destinée à rédimer la cotisation peut être payée en une seule fois, ou par acomptes successifs de 100 francs au moins, répartis sur trois années consécutives.

## CHAPITRE IV

### COMPTABILITÉ. — ADMINISTRATION

ART. 17. — Le Trésorier est chargé de la perception des recettes et du paiement des dépenses.

ART. 18. — Les fonds qui ne sont pas nécessaires

une caisse publique désignée par le Comité, en attendant leur emploi ultérieur.

ART. 19. — Les reçus des cotisations sont tous détachés de registres à souches et signés de la main du Trésorier.

ART. 20. — La comptabilité est vérifiée tous les ans, avant l'Assemblée générale, par une commission de trois membres désignés à cet effet par le Comité.

ART. 21. — Un Agent-comptable, nommé par le Comité, sur la proposition du Secrétaire et du Trésorier, tient, sous leur surveillance et leur direction communes, les registres de comptabilité et les divers livres d'administration de l'Association.

Le Secrétaire a plus particulièrement la direction permanente de tous les détails administratifs de l'Association.

ART. 22. — Il est tenu un état des membres de l'Association, qui est maintenu constamment à jour.

### CHAPITRE V

#### FONDS SOCIAL. — FONDS DE RESERVE

ART. 23. — Les fonds destinés à constituer le fonds social et le fonds de réserve sont, après décision du Comité, placés au nom de l'Association en rentes sur l'Etat, en obligations de chemins de fer jouissant d'une garantie d'intérêt de l'Etat ou en obligations du Crédit foncier.

ART. 24. — Ces opérations sont effectuées par le Trésorier.

Il justifie de son mandat par un extrait de la délibération du Comité, signé du Président et du Secrétaire.

ART. 25. — Le Trésorier opère, dans les mêmes conditions, les ventes de rentes ou d'obligations qui sont ordonnées par le Comité.

### CHAPITRE VI

#### REUNIONS ET PUBLICATIONS

ART. 26. — Les réunions ont pour objet notamment : 1<sup>o</sup> des tournées en France et à l'étranger ; 2<sup>o</sup> les dîners ; 3<sup>o</sup> l'examen de questions intéressant l'Association ou l'art de l'Ingénieur ; 4<sup>o</sup> des conférences qui peuvent être suivies d'une discussion contradictoire.

ART. 27. — Les réunions ont lieu à Paris ou hors Paris.

Elles sont présidées, soit par le Président ou le Vice-président du Comité d'administration, soit par un autre membre de l'Association désigné par ce Comité.

ART. 28. — Les Ingénieurs qui ne font pas partie de l'Association peuvent être prévenus des réunions projetées ; ils ne peuvent y prendre part qu'à la condition de s'agréger à l'Association.

ART. 29. — L'Association n'est pas responsable des opinions émises dans les conférences, ou dans les publications.

### V

## CONVOCATION

### A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association aura lieu le samedi 28 janvier à 3 heures, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, à Paris. Le scrutin pour le renouvellement annuel d'un tiers du comité sera ouvert à 2 heures dans le même local et clos à 3 heures précises.

D'après l'article 11 du règlement intérieur du Comité, les bulletins de vote sont apportés le jour du vote ou envoyés, par correspondance affranchie, au Secrétaire du Comité.

Les bulletins apportés ou envoyés par correspondance doivent être renfermés dans une enveloppe close portant la mention BULLETIN DE VOTE, ainsi que le nom, écrit très lisiblement, et la signature du votant,

Le bulletin de vote peut être placé sous une seconde enveloppe, laquelle sera déposée intacte dans l'urne.

Une même enveloppe ne doit pas renfermer plusieurs bulletins.

Depuis l'envoi du n<sup>o</sup> 2 du Bulletin de l'Association, contenant l'avis relatif aux élections, le Comité a reçu une proposition unique signée des camarades *Aguillon, J. Arnaud* (Coulommiers), *Bâtard-Razelière, V. Bertrand* (Laon), *Boreux, Bourgougnon, Brosselin, G. Cadart* (Pau), *Castaing, Charron, Chesneau, Clerc, Colson, P. Etienne, Guillemoto, Heude, Imbs, Joyant, Kaufmann, Luneau, Mengin-Lecreux, P. Meunier* (Bordeaux), *Nivoit, Oppermann, R. Perrin* (Paris), *Petit* (Lyon), *Quinette de Rochemont, E. Rézal* (Bordeaux), *Roucaÿrol, Sentilhes, Schaendørffer, Ch. De Tavernier* (Paris), *Vidal, M. Widmer*, représentant les candidats suivants, dont l'acceptation est également parvenue au Comité dans le délai réglementaire ; savoir :

Pour Paris :

MM. **MONESTIER**, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, sénateur, ancien ministre des Travaux Publics.

**DELAFOND**, inspecteur général des Mines.

**BOUTTEVILLE**, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, inspecteur général des Travaux Publics des Colonies.

Pour la Province :

**PAVILLIER**, ingénieur en chef des Ponts et chaussées (Marseille).

**LE CONTE**, ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées (Mayenne).

**BORY**, ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées (Fontainebleau).